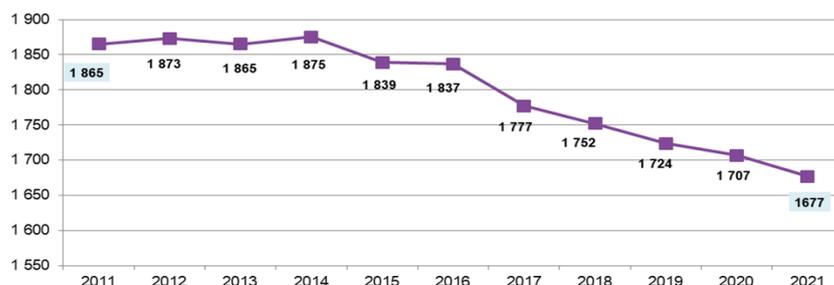


Directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux = Directeurs titulaires et stagiaires

1. Une baisse moyenne de 1,1% des effectifs de D3S entre 2011 et 2021

Au 1er janvier 2021, 1 677 directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) sont en activité, contre 1 865 dix ans auparavant, soit une diminution enregistrée de 10,1 % (-1,1 % par an en moyenne).



2. Les D3S en établissement : 78,7 % du corps en 2021, contre 92,0 % en 2011.

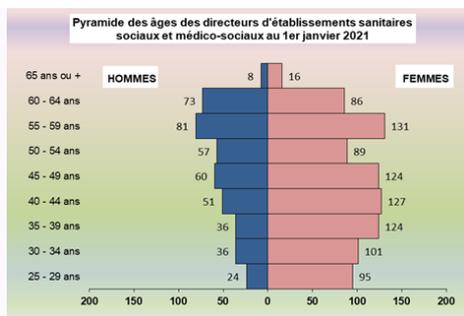
2.1 Des évolutions contrastées selon les positions statutaires

Il convient cependant de relever la part importante de D3S détachés dans le corps des DH en 2021 (8,5 % du corps et 56,1 % des détachements), qui, en les prenant en compte, porterait alors la proportion de D3S exerçant en établissement à 87,2 %. En 2020, les directeurs détachés dans le corps des DH représentaient 7,3 % des effectifs (54,8 % des détachements). Entre 2011 et 2021, les détachements progressent ainsi de 200 %, avec un taux moyen d'évolution annuelle de +11,6 %.

Position	01/01/2011		01/01/2021		Evolution 2011-2021		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Taux moyen d'évolution annuelle (%)
En établissement	1 715	92	1 319	78,7	-396	-23	-2,6
- dont congé de longue durée	6	0,3	9	0,5	3	50	4,1
- dont congé de longue maladie	1	0,1	8	0,5	7	700	23,1
- dont congé parental	5	0,3	4	0,2	-1	-20	-2,2
- dont suspension	1	0,1	2	0,1	1	100	7,2
Détachement	85	4,6	255	15,2	170	200	11,6
- dont détachement dans le corps des DH		0	143	8,5	143	-	-
Disponibilité	34	1,8	84	5,0	50	147	9,5
Mis à disposition	14	0,8	10	0,6	-4	-29	-3,3
Recherche d'Affectation	17	0,9	9	0,5	-8	-47	-6,2
Toutes positions confondues	1 865	100	1 677	100	-188	-10	-1,1

5 % des D3S sont en disponibilité en 2021, soit 84 directeurs, contre 1,8 % dix ans auparavant, soit une progression annuelle moyenne de 9,5 %, les recherches d'affectation, quant à elles, ont diminué de 6,2 %.

2.2 Les D3S en établissement : une féminisation du corps qui se poursuit



Au 1^{er} janvier 2021, l'âge moyen des D3S exerçant en établissement est de 46,6 ans. Les femmes occupent une part importante dans le corps (67,7 %) et sont plus jeunes que les hommes (45,3 ans, contre 49,2 ans, soit 3,9 ans de moins). La moitié des femmes a moins de 44,9 ans (50,4 ans pour les hommes), soit 5,5 ans d'écart. Parmi les 25 % des directeurs les plus âgés, l'écart homme-femme se réduit à 3,2 ans.

2.3 Les D3S exerçant en établissement se positionnent à 65,5 % en Hors classe. Se situent entre les 1^{er} et 5^{ème} échelons, 64,5 % des D3S en classe normale et 70,3 % des directeurs en hors classe.

2021	Classe normale			Hors classe				Emploi fonctionnel		Ensemble		Part de hors classe (en %)
	Effectif	%	Part au dernier échelon	Effectif	%	Part au dernier échelon	Part échelon fonctionnel	Effectif	%	Effectif	%	
Femmes	310	68,3	11,3	583	67,5	8,1	2,1		0	893	67,7	65,3
Hommes	144	31,7	16,7	281	32,5	16,4	5	1	100	426	32,3	66
Ensemble	454	100	13	864	100	10,8	3	1	100	1 319	100	65,5
Part (en %)	34,4			65,5				0,1		100		

Hors Classe :
65,3 % de femmes,
66 % d'hommes.

Classe normale :
34,4 % des D3S.

Echelons Classe normale	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1er échelon	32	10,3	13	9,0	45	9,9
2ème échelon	46	14,8	11	7,6	57	12,6
3ème échelon	37	11,9	14	9,7	51	11,2
4ème échelon	67	21,6	23	16,0	90	19,8
5ème échelon	29	9,4	21	14,6	50	11,0
6ème échelon	25	8,1	19	13,2	44	9,7
7ème échelon	20	6,5	12	8,3	32	7,0
8ème échelon	19	6,1	7	4,9	26	5,7
9ème échelon	35	11,3	24	16,7	59	13,0
Ensemble	310	100,0	144	100,0	454	100,0

Classe normale : Sont positionnés entre les 1^{er} et 5^{ème} échelons : 56,9 % des directeurs hommes. Cette proportion atteint 68,1 % chez les directrices, reflet de la féminisation croissante du corps notamment dans les tranches d'âge les plus jeunes.

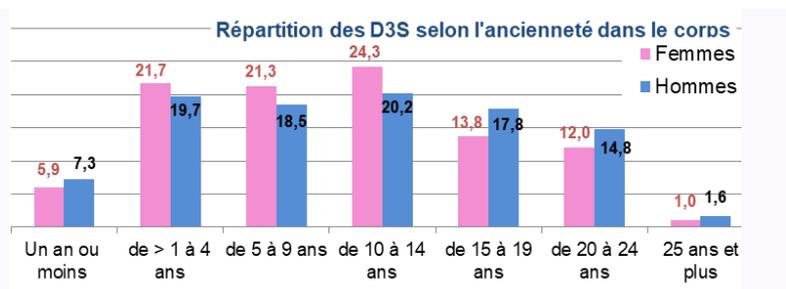
Echelon Hors classe	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1er échelon	43	7,4	12	4,3	55	6,4
2ème échelon	55	9,4	17	6,0	72	8,3
3ème échelon	62	10,6	29	10,3	91	10,5
4ème échelon	148	25,4	56	19,9	204	23,6
5ème échelon	125	21,4	60	21,4	185	21,4
6ème échelon	78	13,4	46	16,4	124	14,4
7ème échelon (HEA - 1er chev.)	15	2,6	5	1,8	20	2,3
7ème échelon (HEA - 2è chev.)	10	1,7	10	3,6	20	2,3
7ème échelon (HEA - 3è chev.)	35	6,0	32	11,4	67	7,8
Echelon fonctionnel (HEB 2è chev.)	2	0,3	4	1,4	6	0,7
Echelon fonctionnel (HE B 3è chev.)	10	1,7	10	3,6	20	2,3
Ensemble	583	100,0	281	100,0	864	100,0

Hors Classe : Les directrices sont davantage concernées par les 5 premiers échelons (74,3 %, contre 61,9 % pour les directeurs hommes).

L'échelon fonctionnel représente 3 % des D3S (5 % pour les D3S hommes contre 2 % pour les directrices).

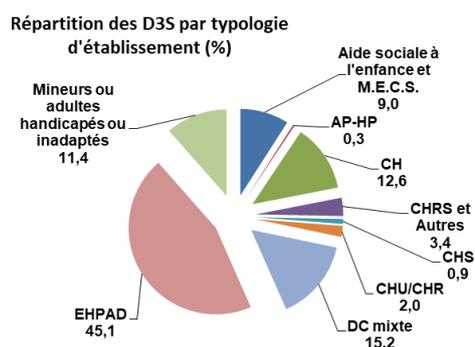
2.4 L'ancienneté moyenne des D3S en établissement est de 10,5 ans (11,0 ans pour les D3S hommes, 10,3 ans pour les directrices).

Avec une féminisation plus marquée dans les tranches d'âges les plus jeunes, l'ancienneté moyenne des femmes au 1^{er} janvier 2021, est inférieure à celle des D3S hommes (0,7 an). L'écart d'âge hommes/femmes est de 1 an en classe normale et 0,5 an en hors classe.



2.5 Typologie d'établissement : une majorité de D3S en EHPAD (45,1 %)

Plus de 70 % des D3S (72,9 %) exercent dans les établissements pour personnes âgées (EHPAD), en directions communes mixtes et en centre hospitalier. La part des femmes s'élève à plus de 80 % pour les directrices adjointes exerçant en établissement d'aide à l'enfance et MECS (84,6 %) et en CHS (83,3 %).



Parmi les 1 319 D3S exerçant en établissement, 794 sont chefs d'établissement, soit 60,2 % des D3S. Les hommes sont davantage concernés par cette fonction, 70,7 % d'entre eux, contre 55,2 % des directrices.

2.6 Un ratio de 0,8 D3S en moyenne par établissement.

Ce sont, sans surprise, les centres hospitaliers universitaires/ centres hospitaliers régionaux (CHU/CHR) qui enregistrent les valeurs de ratio par établissement les plus faibles (0,4). Les EPHAD, qui emploient le plus grand nombre de D3S, ont un ratio identique au ratio moyen (0,8 D3S par établissement).

Deux régions, la Bourgogne-Franche-Comté (0,7) et le Centre - Val de Loire (0,7) se situent en-dessous de la valeur moyenne nationale de 0,8. En revanche les quatre régions ayant les ratios les plus élevés sont la Guadeloupe (1,7) et Ile-de-France (1,2), suivies de la Corse et de la Réunion avec un ratio de 1 D3S par établissement.

Nombre moyen de D3S par établissement au 01/01/2021



3. 255 D3S en détachement, une forte hausse depuis 2011

La part des D3S détachés est de 15,2 % en 2021. Leur nombre a évolué de 200 % en 10 ans.

Evolution des détachements entre 2011 et 2021

D3S	2011	2021	Evolution 2011-2021		Taux d'évolution annuel moyen (en %)
			Effectif	%	
Nombre de D3S en détachement	85	255	170	200,0	11,6
Effectif total des D3S	1 865	1 677	-188	-10,1	-1,1
Part des détachés (en %)	4,6	15,2			

143 directeurs soit 56,1 % des D3S concernés sont détachés dans le corps des DH.

64,7% des D3S en détachement sont des femmes. Elles occupent davantage les tranches d'âges les plus jeunes, d'où un âge moyen de 40,8 ans en 2021, contre 45,2 ans pour les hommes, soit 4,4 ans de moins. Cet écart d'âge reste le plus élevé parmi le 25 % des D3S les plus âgés avec - 7,1 ans.

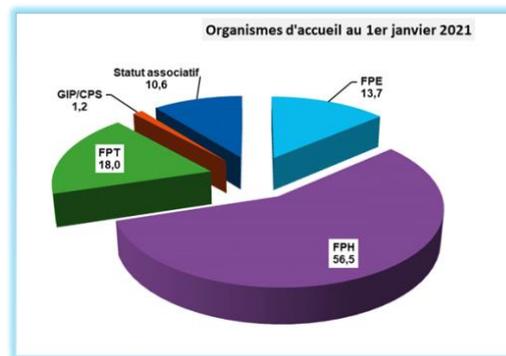
L'ancienneté moyenne dans le corps des D3S est de 10,3 ans (10,7 ans pour les femmes et 9,5 ans pour les hommes) proche de celle des D3S exerçant en établissement (10,5 ans).

L'ancienneté moyenne dans la position est, quant à elle, de 2,7 ans. Les D3S hommes sont détachés depuis 2,3 ans et les directrices depuis 2,9 ans. 85,5 % des D3S détachés (88,9 % de D3S hommes) comptabilisent moins de 5 ans dans cette position, avec la plus grande proportion, quel que soit le sexe, pour une durée allant de plus de 1 à 4 ans (48,5 %).

L'Ile de France demeure la région ayant le plus grand nombre de détachés (57 D3S ; + 18 D3S par rapport à l'année précédente) et celle fournissant le plus grand nombre aux autres régions (14 ; - 9 D3S par rapport à l'année précédente).

La Fonction Publique Hospitalière accueille la majorité des D3S en détachement avec 56,5 % d'entre eux, suivie de la Fonction Publique Territoriale (18,0 %), de la Fonction Publique d'Etat (13,7 %) et des associations (10,6%).

Les fonctions exercées peuvent alors être variées telles que magistrat, conseiller, chef de projet, chargé de mission ou encore administrateur territorial.



4. 10 D3S mis à disposition (MAD)

La part des D3S en MAD a toujours été très faible et ne représente en 2021 que 0,6 % du corps.

7 D3S mis à disposition sur 10 sont des femmes soit 70 % contre 64,3 % dix ans auparavant.

En moyenne, les D3S mis à disposition sont âgés de 47,4 ans, moyenne plus élevée que les directeurs en position de détachement (42,3 ans) et que les D3S exerçant en établissement (46,6 ans).

Les femmes en MAD sont en moyenne plus âgées que leurs collègues masculins (48,0 ans, contre 45,8 ans).

La médiane se situe à 53 ans pour les femmes et 44,6 ans pour les D3S hommes.

L'ancienneté moyenne dans le corps est de 12,5 ans et leur durée moyenne dans la position est de 3,0 ans. Ils exercent des fonctions dans le cadre d'un mandat syndical (3) ou de directeur adjoint dans un CH, dans une association, un établissement public de santé ou dans un EHPAD.

5. 84 D3S en disponibilité en 2021 contre 34 en 2011

La proportion de D3S en disponibilité est passée de 1,8 % en 2011 à 5,0 % en 2021. Ce sont très majoritairement des femmes : 70,6 % en 2021 (+10,4 points en 10 ans), en moyenne plus jeunes (41,8 ans) de 7,5 ans que les hommes. L'âge médian a diminué de 4,8 ans, se situant à 42,0 ans et le troisième quantile à 48,8 ans, après une baisse de 8,2 ans en 10 ans.

L'ancienneté moyenne dans le corps des D3S en disponibilité est de 13,0 ans, supérieure de 2,5 ans à celle des D3S exerçant en établissement. Les directrices femmes ont une ancienneté moyenne dans le corps de 0,9 an inférieure à celle des D3S hommes. Ils sont en disponibilité depuis 4,1 ans en moyenne (3,8 ans pour les femmes, 5,2 ans pour les hommes). La médiane n'est par ailleurs que de 2,8 ans.

Motifs de disponibilité : Les disponibilités sont prononcées en majorité pour **convenances personnelles** à 65,5 %, puis **disponibilité de droit** (20,2 %) et **disponibilité d'office** (9,5 %).

6. Mobilité et mouvements des D3S entre le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2021

Position au 1er janvier 2020	Position au 1er janvier 2021						Nombre de changement de position	Part (en %)
	En activité en établissement	Détachement	Disponibilité	MAD	RA	Ensemble		
En activité en établissement	1 225	77	18	5	1	1 326	101	7,6
Détachement	5	168	4	1	2	180	12	6,7
Disponibilité	4	7	62			73	11	15,1
Mis à disposition (MAD)	1	3		4	1	9	5	55,6
Recherche d'affectation (RA)					5	5		
Ensemble	1 235	255	84	10	9	1 593	129	8,1
Nombre de changement de position	10	87	22	6	4	129		
Part (en %)	7,8	67,4	17,1	4,7	3,1	100,0		

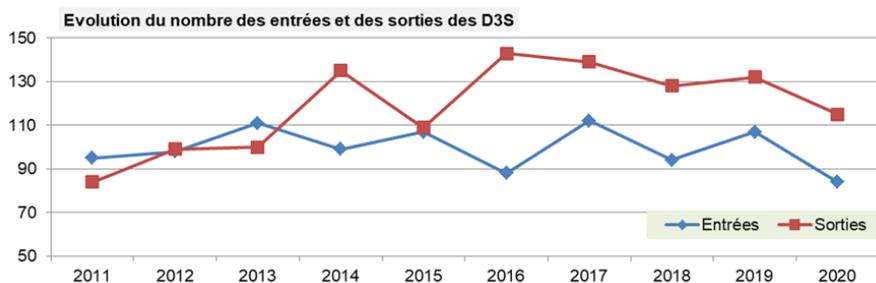
129 D3S ont changé de position statutaire entre le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2021, 77 D3S exerçant en établissement ont demandé un détachement.

47 D3S ont changé d'emploi (69 D3S en 2020), 30 directeurs passant d'un poste de chef d'établissement à un poste de directeur adjoint et 17 directeurs adjoints ayant rejoint un poste de chef d'établissement.

70 D3S ont **changé de type d'établissement** (92 D3S en 2020), le plus souvent au profit d'une direction commune mixte (30 alors que 11 la quittaient) ou d'un CHRS et autres (12).

Enfin concernant la **mobilité régionale**, **29** D3S ont changé de région, soit seulement 2,4 % des D3S.

7. Les entrées et sorties du corps des D3S



Le **solde** des entrées et sorties du corps est **négatif depuis** 2014. En 2020, ce solde est de - 31.

7.1 Les entrées dans le corps

84 personnes sont entrées dans le corps en 2020 contre 107 en 2019. Le **mode d'entrée** majoritaire est le **concours** à l'issue de la formation validée par l'EHESP (60 D3S) soit 71,4 % (74,8 % en 2019) du total des entrants. Les deux autres voies d'accès sont minoritaires, 10 personnes ont accédé au corps par **détachement** (accès limité aux directeurs d'hôpital, administrateurs civils et administrateurs territoriaux), 14 personnes au titre de la promotion interne par liste d'aptitude (Tour extérieur). **L'âge moyen** à l'entrée dans le corps est de 37,5 ans.

7.2 Les sorties du corps

La retraite constitue le principal **motif de départ** (43,5% des sorties) des D3S. Ce mode de sortie est toutefois en diminution au profit de la titularisation des directeurs au sein du corps des DH (après détachement de deux ans) qui représentent 33,9 % des sorties en 2020 (39 directeurs).

Les autres modes de sorties comme par exemple le retour dans l'administration d'origine (10 D3S) ou l'intégration dans une autre administration (8) sont minoritaires.

Evolution du nombre de sorties selon le motif entre 2011 et 2020

Motifs des sorties	Sorties définitives du corps											Total sur 10 ans
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Décès	3	4	4	1	1	3	2	1	4	2	25	
Démission		2	1		1			1	2		7	
Licenciement + radiation + révocation	3	2		3	1	3	2		2	2	18	
Retour au statut antérieur DH	1	1		3	6	2	4	1			18	
Retour dans l'administration d'origine	4	4	2	2	2	2	4	2	6	10	38	
Retraite	69	75	69	82	62	74	64	74	60	50	679	
Titularisation au sein du corps des DH	4	8	21	40	36	57	56	41	46	39	348	
Intégration dans autre administration		3	3	4		2	1	2	3	8	26	
Fin de contrat							6	6	9	4	25	
Tous motifs confondus	84	99	100	135	109	143	139	128	132	115	1 184	
Part des retraites (en %)	82,1	75,8	69,0	60,7	56,9	51,7	46,0	57,8	45,5	43,5	57,3	
Part des titularisations au sein du corps des DH (en %)	4,8	8,1	21,0	29,6	33,0	39,9	40,3	32,0	34,8	33,9	29,4	
Age moyen de départ à la retraite	62,1 ans	62,4 ans	62,9 ans	62,9 ans	63,0 ans	62,6 ans	63,2 ans	62,7 ans	62,9 ans	64,1 ans		